



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA SALLE KIMBERLY-
LAMARRE DU CHALET DES LOISIRS DESJARDINS LE 15 DÉCEMBRE 2014
À 20 H**

Personne(s) présente(s) :

Louise Brunet, présidente
Marc Bertrand, conseiller, siège no1
François-Bernard Saillant, conseiller, siège no2
Sylvie Chartier, conseillère, siège no3
Andy Groskaufmanis, conseiller, siège no4
Even Mc Hugh, conseiller, siège no5
Guy Gilbert, conseiller, siège no6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Louise Brunet, présidente.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil
- 1.2 Ouverture de la séance et greffe
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour

2. Finances et Administration

- 2.1 Aucun

3. Direction générale

- 3.1 Aucun

4. Travaux publics

- 4.1 Aucun

5. Loisirs, culture et vie communautaire

- 5.1 Engagement - Coordinatrice aux programmes de loisirs
- 5.2 Engagement - Journalier et préposé à l'entretien des équipements
- 5.3 Autorisation - Engagement des moniteurs et sauveteurs aquatiques saison 2015

6. Planification du territoire et développement durable

- 6.1 Aucun

7. Protection contre l'incendie

- 7.1 Aucun

8. Permis et inspections

- 8.1 Aucun

9. Varia

- 9.1 Aucun

10. Période de questions

11. Levée de l'assemblée



Initiales du maire

3614

Initiales du
secrétaire-trésorier

1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose l'avis de convocation qui a été transmis aux membres du conseil.

Tous les membres du conseil présents renoncent à l'avis de convocation.

1.2 Ouverture de la séance et greffe

La présidente déclare la séance ouverte à 20 h 30.

377-2014

1.3 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand
APPUYÉ par Madame Sylvie Chartier
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

378-2014

5.1 Engagement - Coordinatrice aux programmes de loisirs

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
ET RÉSOLU :

D'engager en date du 16 décembre 2014, Marie-Pierre Tremblay à titre de « coordinatrice aux programmes de loisirs » à l'échelon 2 des conditions salariales et de considérer la date d'embauche au 1^{er} janvier 2015 aux fins de calculs des vacances. Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

379-2014

5.2 Engagement - Journalier et préposé à l'entretien des équipements

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :

D'engager en date du 5 janvier 2015, Dominic Hamel à titre de « Journalier et préposé à l'entretien des équipements » à l'échelon 7 des conditions salariales. Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

380-2014

5.3 Autorisation - Engagement des moniteurs et sauveteurs aquatiques saison 2015

ATTENDU les besoins en personnel étudiant et occasionnel pour les activités aquatiques de l'année 2015;



IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à engager les moniteurs et sauveteurs nécessaires aux activités aquatiques de la piscine municipale pour l'année 2015 selon l'échelle salariale " Étudiants Surveillants/Sauveteurs" prévue aux conditions de travail et de faire rapport des engagements pour confirmation par le conseil municipal lors de la séance du 12 janvier 2015.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10 Période de questions

À 20 h 40, la présidente du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :
Aucune question

Fin de la période de questions à 20 h 40.

11 Levée de l'assemblée

La présidente lève l'assemblée à 20 h 40.

Louise Brunet, mairesse

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier